

LA FORMATION PROFESSIONNELLE LEVIER D'EVOLUTION DE L'AIDE A DOMICILE

En partenariat avec :



115 000 salariés suivent chaque année une formation dans la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. Depuis l'adaptation au poste jusqu'au diplôme, la formation est au cœur de la gestion des structures et des parcours des professionnels.

C'est aussi un levier d'insertion et de développement, pour les professionnels comme pour les structures : à quelles conditions, et avec quels moyens ?

Dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue, comment penser la formation et les parcours professionnels au service des usagers ? Quelles ambitions le secteur de l'aide à domicile peut-il y donner, au regard de ses contraintes ? Et quels partenariats stratégiques construire avec les autres acteurs et les territoires ?

Animateur :

Ludovic TELLIER

Intervenants :

Romain ARTIGES, Conseiller Formation Uniformation Centre
Virginie CHOPIN, Assistante de soins en gérontologie à l'ASSAD HAD en Touraine

Philippe FOURNIE, Vice-président de la Région Centre Val de Loire, en charge des formations sanitaires et sociales et de la santé

Jean-Patrick GILLE, Député d'Indre et Loire

Manuella PINTO, Responsable des relations sociales UNA

Guillaume QUERCY, Président UNA 77 et Membre du Bureau national UNA

Nelly SABATIE, Directrice ACTID 87, Limoges et Membre de la commission nationale des directeurs UNA

Problématique : La formation est un levier d'insertion et de développement, pour les professionnels comme pour les structures : à quelles conditions, et avec quels moyens ?

Dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue, comment penser la formation et les parcours professionnels au service des usagers ? Quelles ambitions le secteur de l'aide à domicile peut-il y donner, au regard de ses contraintes ? Et quels partenariats stratégiques construire avec les autres acteurs et les territoires ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

- ▶ La philosophie de la loi est de donner plus de liberté et plus de responsabilité à l'individu, pour répondre à deux ambitions : permettre à chacun d'accéder à un niveau minimal de qualification, et que chacun puisse évoluer d'au moins un niveau de qualification dans sa carrière.
- ▶ Il n'y a pas moins d'argent, mais un mécanisme différent, qui impose à l'employeur une obligation de résultat et non plus uniquement de financement. Ce système consolide d'ailleurs les liens entre les financeurs et oblige à travailler autrement la formation.
- ▶ Davantage de liberté sont laissées à l'employeur comme au salarié, a contrario du DIF. Cela implique une négociation et une co construction entre salarié et employeur. La formation doit être conçue dans ce cadre comme un réel investissement intellectuel et financier pour les structures.



Avec la réforme, la région voit ses compétences s'élargir : en matière d'achats de formation, de territorialisation des formations ; en matière d'illettrisme

Philippe FOURNIE

Les pathologies sont de plus en plus lourdes au domicile donc on a besoin de personnel formé pour y faire face.

Manuella PINTO

Enjeux d'avenirs :

La formation est une ambition partagée par l'ensemble des fédérations depuis la création de la branche. Mais la qualification renvoie à la contradiction intrinsèque au secteur : l'impératif de qualification et l'absence de financement pour reconnaître celle-ci.

Ce nouveau contexte impose encore plus de réinventer les modes d'intervention autour de la formation professionnelle, de reposer le lien certification / qualification et les modalités d'acquisition des qualifications.

Sur le secteur, il va poser la question de la capacité à répondre aux besoins croissants de qualification avec des moyens toujours plus contraints, et des marges subsistant dans un secteur qui doit innover en permanence pour répondre aux besoins des publics. Cela pose la question de la valorisation, et du risque de rupture entre les injonctions réglementaires et la capacité réelle des structures. C'est une question que les acteurs de la branche prennent aujourd'hui à bras le corps.

“

On passe d'une logique comptable à une logique d'obligation au sein du contrat de travail... Il faut réinventer les pratiques RH des structures.

Romain ARTIGES

La formation permet d'évoluer, de développer une meilleure approche et des pratiques professionnelles. La question est celle de leur reconnaissance et de la gratification.

Virginie CHOPIN

